

Gestion de l'information et des connaissances transférables auprès des petites organisations

Modèle de gestion de l'information corporative
destinée aux autres ministères et agences du
gouvernement fédéral



Présentée le 2 octobre 2006

Suzie Boudreau

Conseillère en gestion de l'information

Direction générale, Rendement ministériel

Suzie.boudreau@dec-ced.gc.ca



Plan de la présentation

- **Description du projet**
 - **Problématique et vision**
 - **Démarche**
- **Architecture de l'information**
- **Conclusion**



1. Description du projet



Description du premier problème

<p>À l'heure actuelle, nous ne répondons pas aux besoins du groupe</p>	<p><i>interne</i></p>
<p>Pour ce qui est</p>	<p><i>d'utiliser les ressources de façon efficace pour la production des réponses aux demandes des Agences centrales.</i></p>
<p>Cette situation se manifeste par</p>	<p><i>des délais de réponse variables, des dédoublements du travail, pas de réutilisation de l'information et des méthodes de production variées.</i></p>
<p>Indiquant que</p>	<p><i>les sources d'information ne sont pas identifiées, il y a plusieurs façon d'interpréter les demande, les mécanismes ne sont pas standardisés, et qu'il y a de l'information difficilement accessible car elle est amalgamée avec de l'information secrète, ce qui demande des efforts de filtrage et des étapes additionnelle d'autorisation (cote secret)</i></p>



Description du second problème

À l'heure actuelle, nous ne répondons pas aux besoins du groupe	<i>interne</i>
Pour ce qui est	<i>de planifier l'utilisation des ressources lors des demandes d'information</i>
Cette situation se manifeste par	<i>des situations d'urgence, des efforts importants de récupération de l'information, et cette situation a tendance à se répéter</i>
Indiquant	<i>qu'il y a des responsabilités mal définies, de mauvaises compréhensions ou interprétations des demandes et que l'information à réutiliser n'a pas été identifiée comme telle ni publiée.</i>



Description du troisième problème



À l'heure actuelle, nous ne répondons pas aux besoins du groupe

des groupes externes ou autres agences

Pour ce qui est

de leur fournir l'information qui les intéresse et pouvant être détenue par DÉC

Cette situation se manifeste par

des demandes d'information non planifiées et dont la formulation requiert des efforts de recherche importants

Indiquant

les demandeurs connaissent peu le type d'information détenue et gérée par DÉC dans la réalité de ses activités.



Énoncé de la vision: groupe cible, besoins et les nouveaux résultats

Les	<i>groupes internes</i>
qui ont besoin de	<ul style="list-style-type: none"> • <i>partager de l'information avec les organismes</i> • <i>prendre des décisions</i> • <i>rendre compte</i> • <i>avoir une compréhension commune de l'information</i>
pourront	<i>traiter les demandes de façon plus efficace et efficiente</i>

Énoncé de la vision: caractéristiques et innovations

Cela se fera au moyen

- *d'une capacité de structurer l'information*
- *d'une capacité d'interpréter les demandes*
- *d'une capacité de gérer le cycle de vie de l'information*
- *d'une capacité de planifier*
- *d'une entente de partage de l'information*

grâce à

une architecture dynamique, transférable, utilisable et adaptable

et des mécanismes de validation, de diffusion, de gestion de la disponibilité et de partage de l'information.



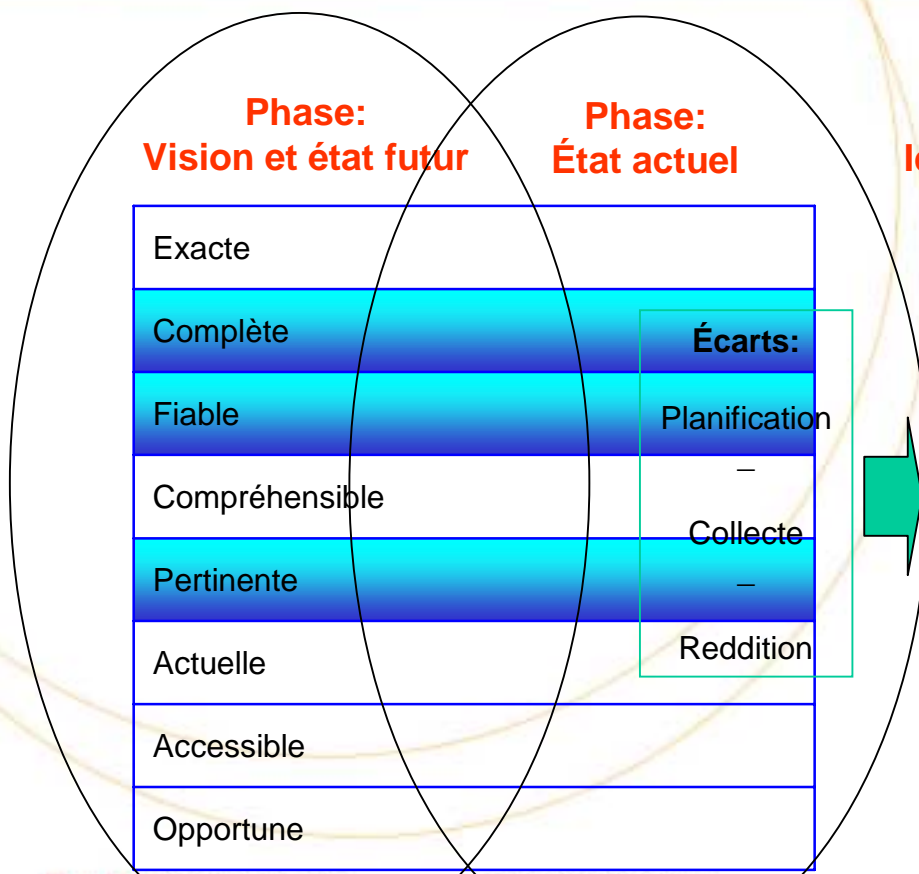
Énoncé de la vision: mesures du rendements suggérés

Nous saurons que nous y sommes arrivés quand

- *l'information sera complète, fiable et intègre dans les réponses aux demandes*
- *il y aura une réduction du temps de réponse*
- *il y aura une diminution du nombre des demandes non-planifiées*
- *et quand les demandes seront acheminées aux bons endroits*



Démarche



Phase: Identification des écarts et des priorités

Phase: Conception de l'architecture et des priorités

Outils standards:

Besoin:
 Identification sans équivoque de l'information

Opportunités	Priorités	Résultats
Structuration		Modèles de rapport
Définition	2	Dictionnaire
Localisation	2	Définition de la carte informationnelle
Responsabilité	3	

2. Architecture de l'information



Architecture de l'information (devis cadre - partie 1)

2.1 Portée

2.2 Base normative

2.3 Principales composantes

2.3.1 Bibliothèque de modèles de rapport

2.3.2 Dictionnaire de l'information

2.3.3 Carte informationnelle

2.3.4 Éditeurs de documents structurés

2.3.5 Banque d'éléments d'information

2.4 Interaction des principales composantes



2. Architecture de l'information (devis cadre – partie 1)

2.1 Portée

L'architecture de l'information se veut:

- Indépendante de toute plateforme matérielle ou logicielle
- Dynamique (adaptable et extensible)
- Généralisable à tout service
- Transférable à toute organisation

L'architecture de l'information se concentre sur:

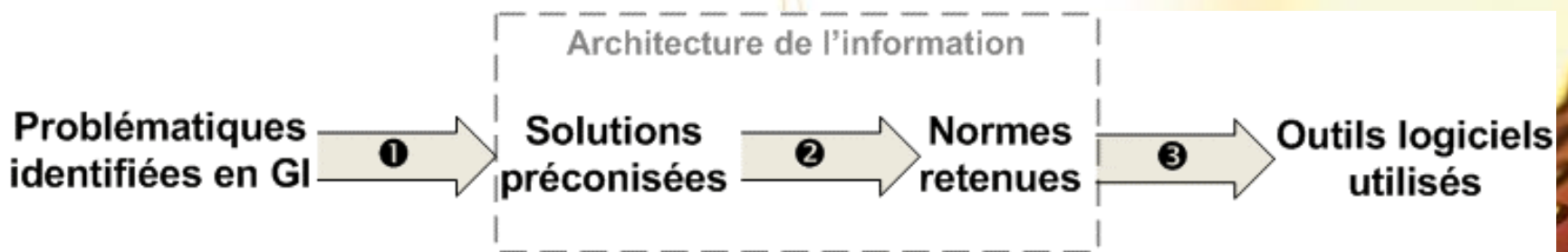
- Les rapports de reddition de comptes (documents)
- Les éléments d'information



2. Architecture de l'information (devis cadre – partie 1)

2.2 Base normative

L'influence des normes



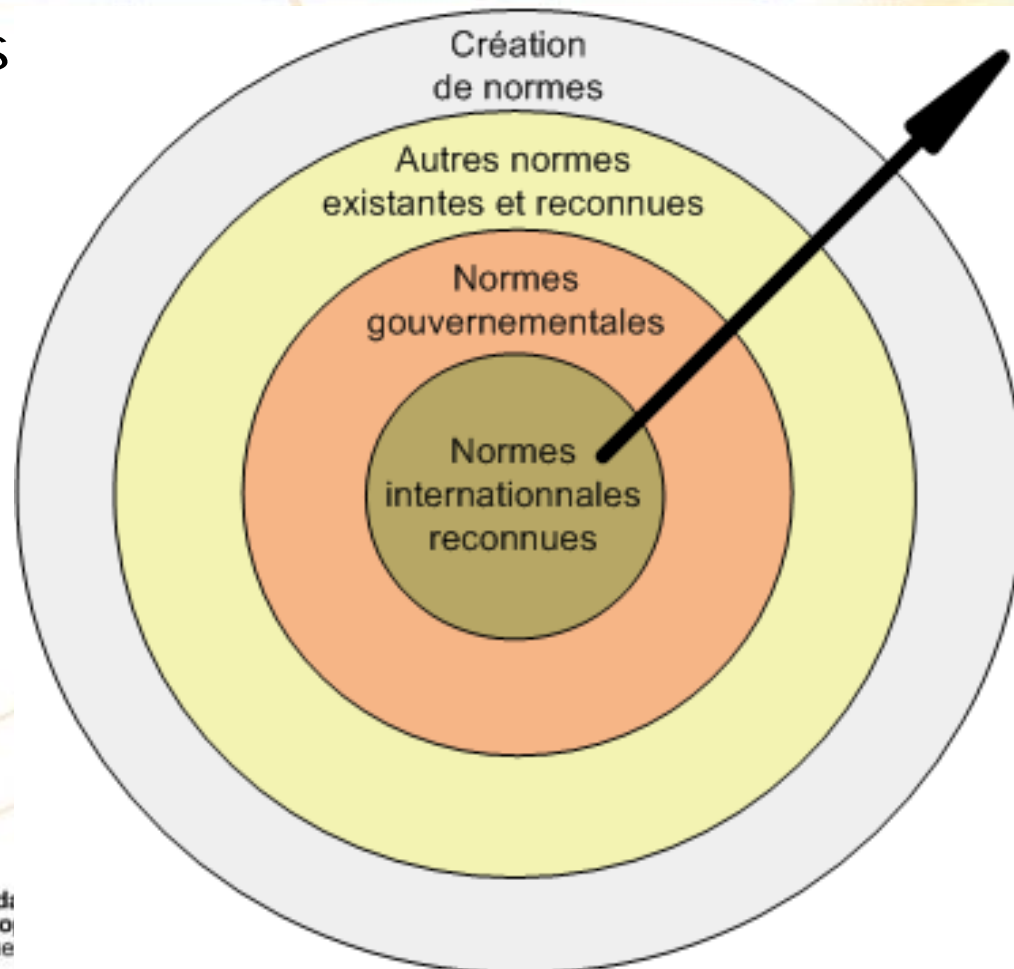
1. Identification de pistes de solutions
2. Formalisation de ces solutions sous forme de normes
3. Conception et réalisation d'outils logiciels supportant ces normes



2. Architecture de l'information (devis cadre - partie 1)

2.2 Base normative

Le choix des normes

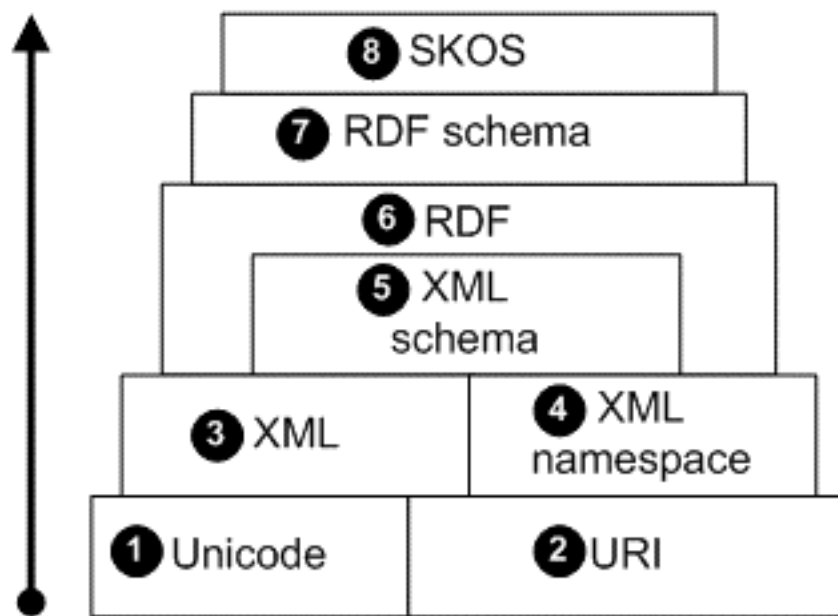


2. Architecture de l'information (devis cadre – partie 1)

2.2 Base normative

Des problématiques aux outils

Connaissances



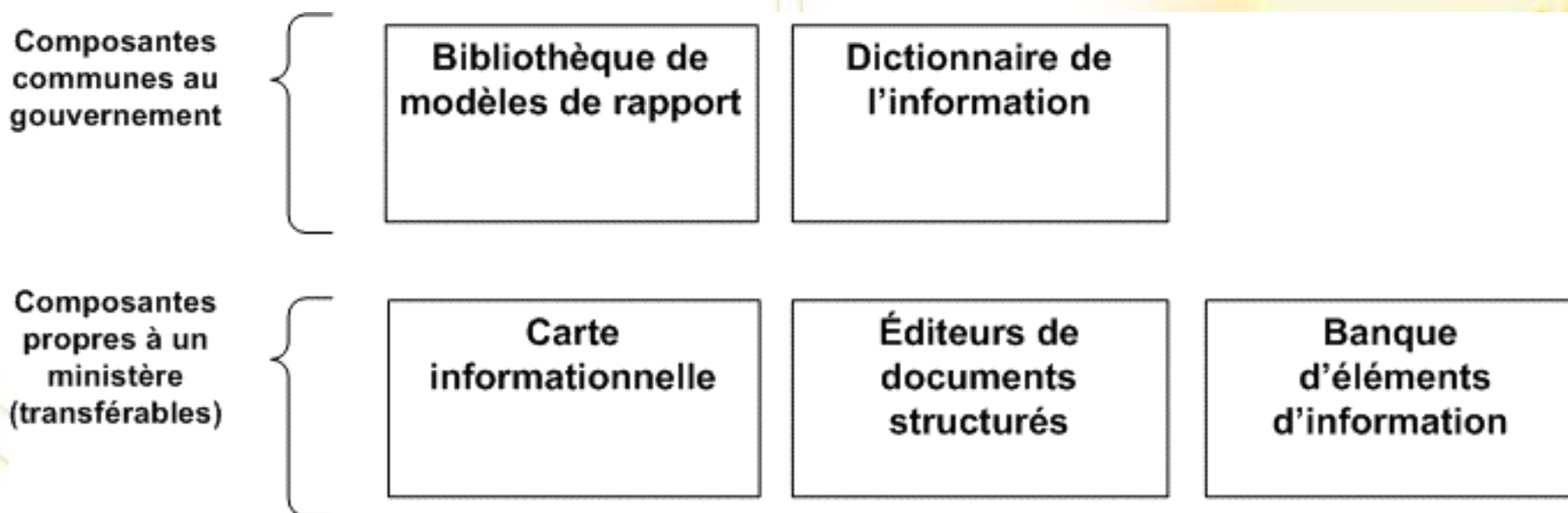
1. Encodage
2. Identifiants uniques
3. Structuration
4. Modularité
5. Création de structures et validation
6. Description
7. Création de propriétés
8. Organisation des connaissances



2. Architecture de l'information (devis cadre – partie 1)

2.3 Principales composantes

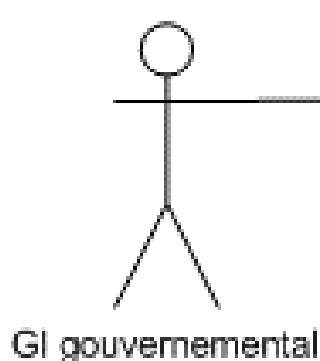
Vue d'ensemble



2. Architecture de l'information (devis cadre - partie 1)

2.3.1 Bibliothèque de modèles de rapport

Bibliothèque de modèles de rapport



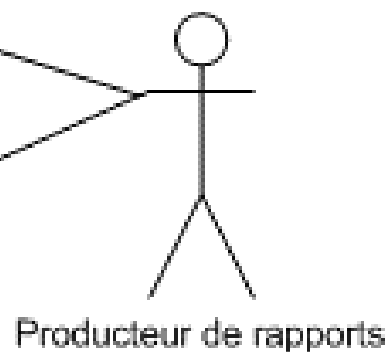
Enregistre un
modèle de rapport

Trouve des modèles
de rapport

Récupère des
modèles de rapport

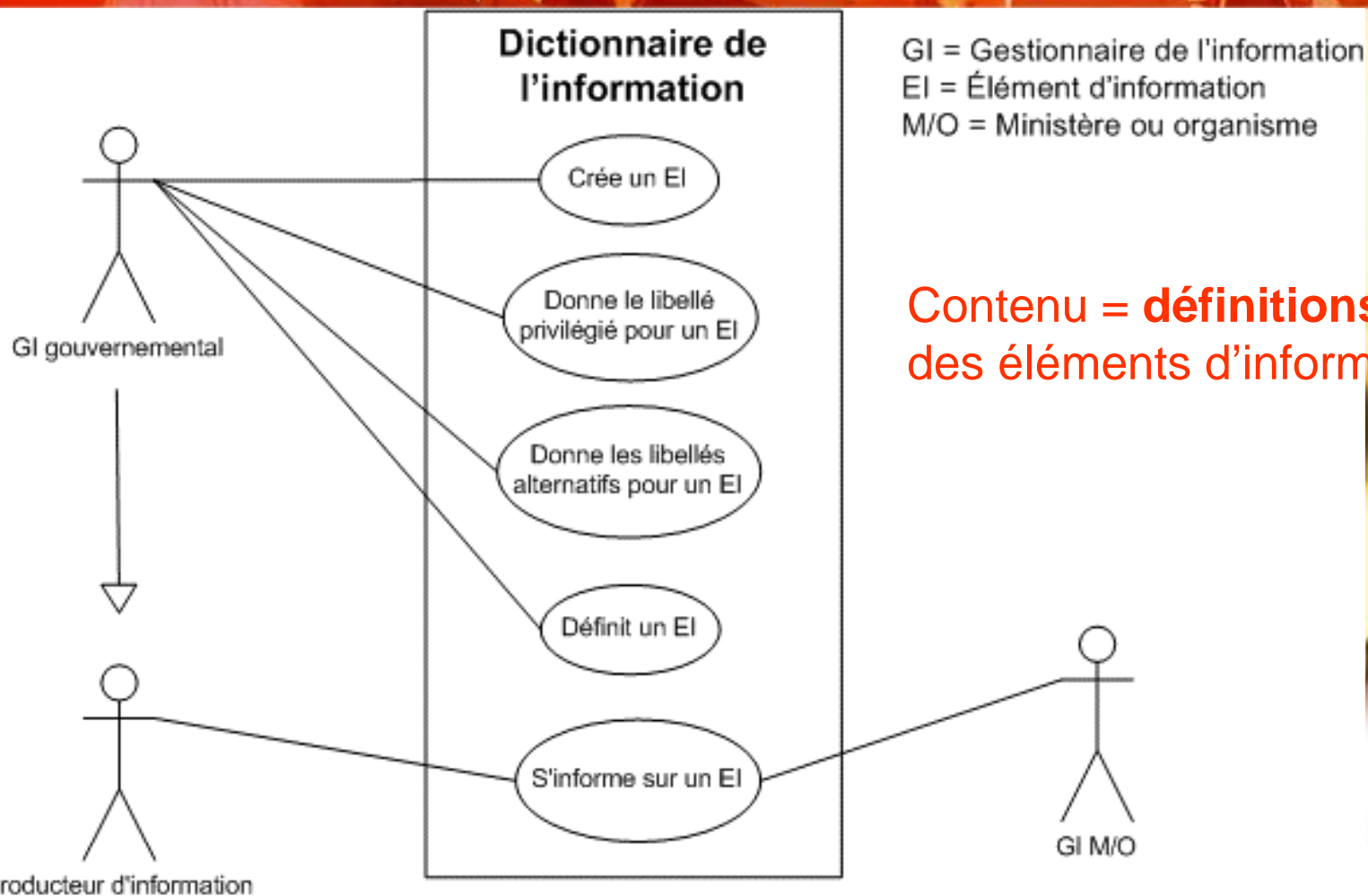
Contenu = modèles de rapport

Modèle = **structure formelle**
des éléments d'information du
rapport



2. Architecture de l'information (devis cadre - partie 1)

2.3.2 Dictionnaire de l'information



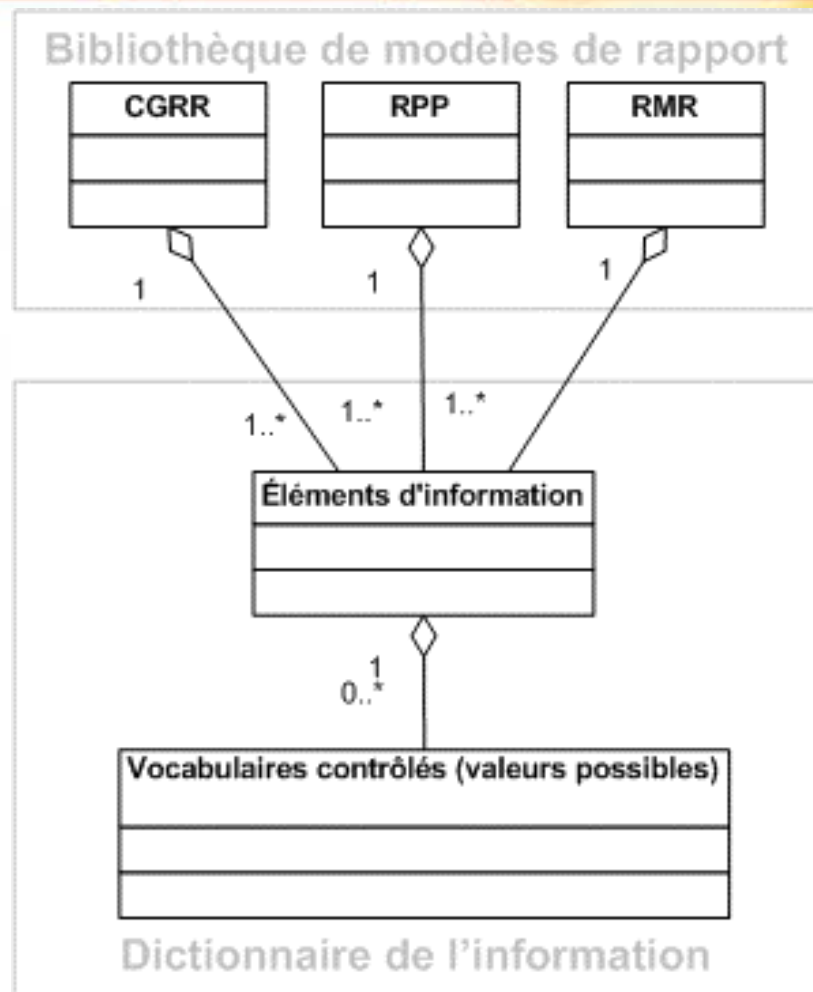
**Contenu = définitions formelles
des éléments d'information**

2. Architecture de l'information (devis cadre - partie 1)

2.3.2 Dictionnaire de l'information

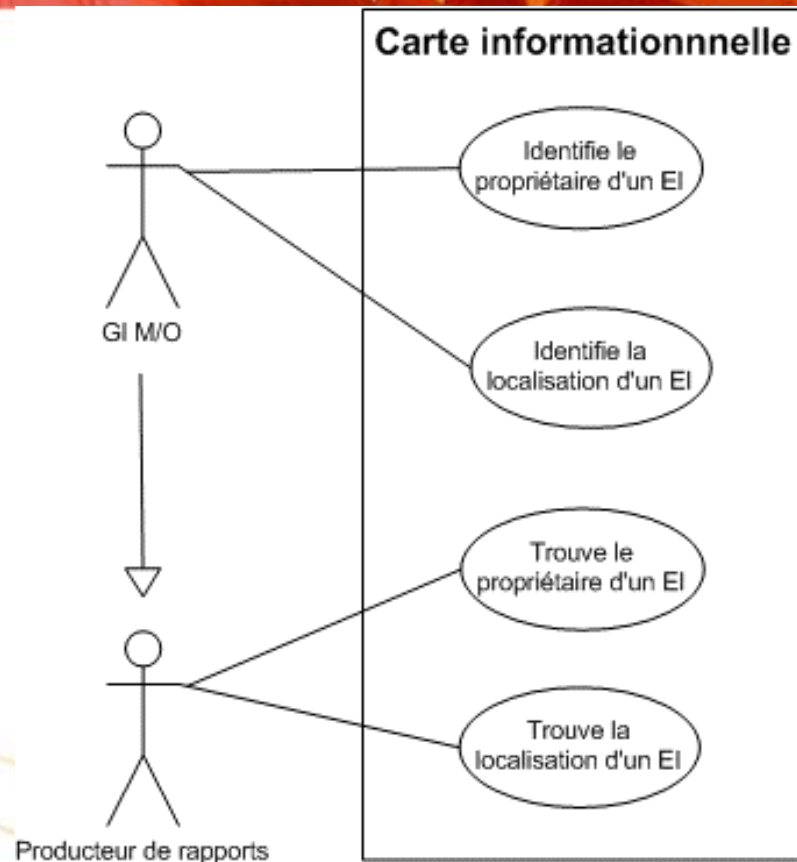
*modèles de rapport
VS
dictionnaire*

**Les modèles de rapport
sont composés des
éléments d'information
définis dans le dictionnaire.**



2. Architecture de l'information (devis cadre - partie 1)

2.3.3 Carte informationnelle



GI = Gestionnaire de l'information
 EI = Élément d'information
 M/O = Ministère ou organisme

Contenu =

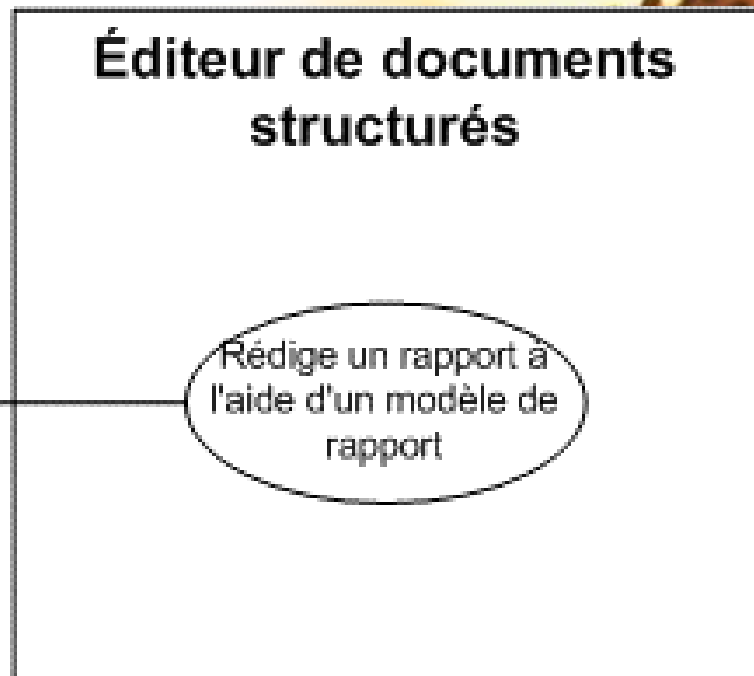
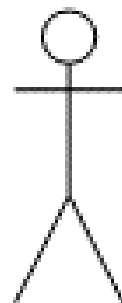
- Identification des **propriétaires** des éléments d'information
- Identification des **localisations** des éléments d'information

2. Architecture de l'information (devis cadre - partie 1)

2.3.4 Éditeurs de documents structurés

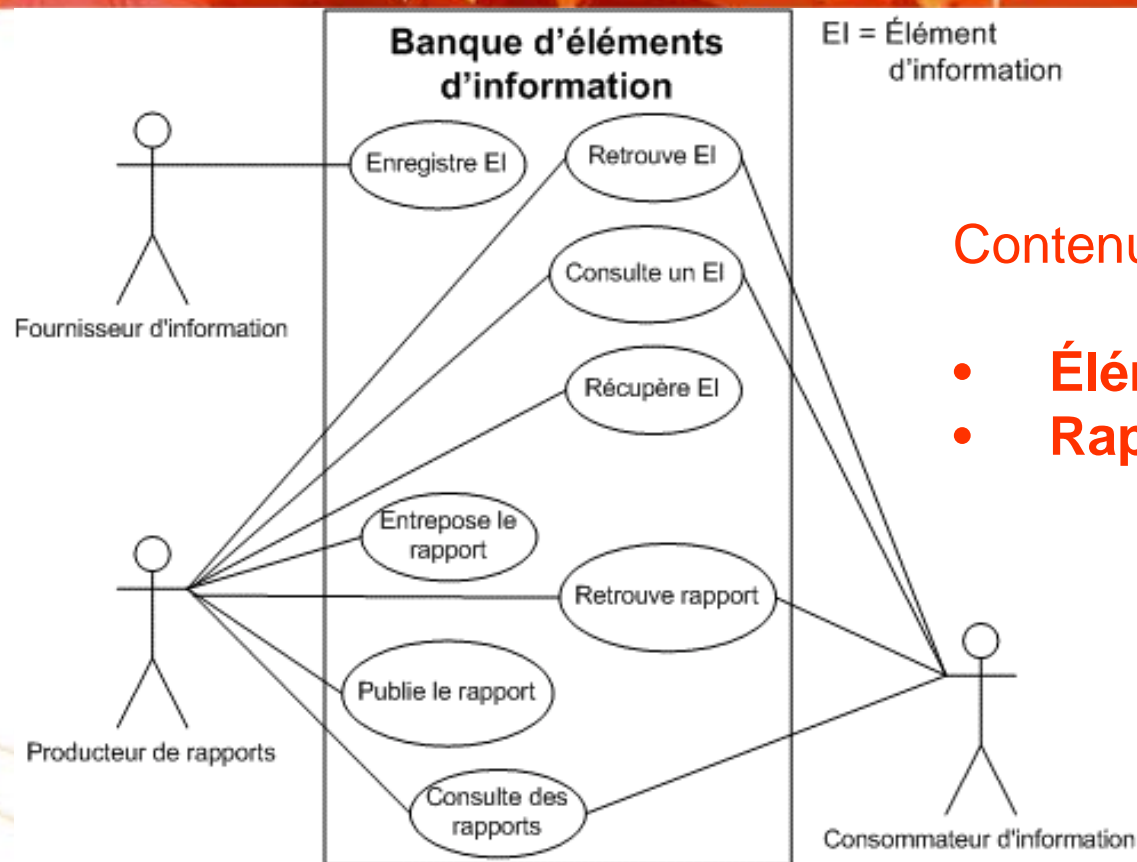
Types d'éditeurs de documents structurés:

- **Formulaires**
- **Traitements de texte** (nouvelle génération)
- **Logiciels d'édition XML**
- **Applications d'entreprise**



2. Architecture de l'information (devis cadre - partie 1)

2.3.5 Banque d'éléments d'information



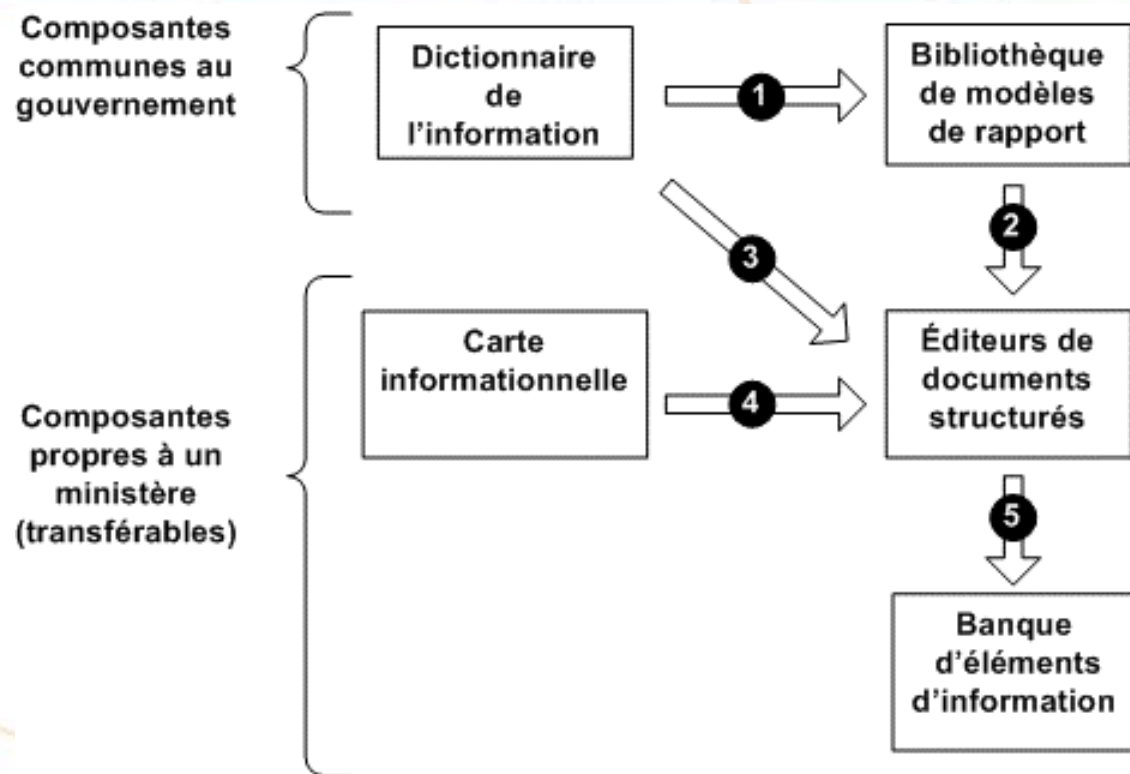
Contenu =

- **Éléments d'information**
- **Rapports**



2. Architecture de l'information (devis cadre - partie 1)

2.4 Interaction des principales composantes



5. Rapports structurés au format XML sont entreposés dans la banque d'éléments d'information



3. Formalismes utilisés (devis cadre – partie 2)

Contenu

3.1 Identification et structuration

3.2 Description des éléments d'information



3. Formalismes utilisés (devis cadre – partie 2)

3.1 Identification et structuration des EI

Formalisme retenu:

- XML schema (schéma XML)

Raisons:

- favorise la réutilisation des éléments d'information
- conçu pour permettre l'exploitation et la validation des structures par l'outil informatique
- indépendant de toute plateforme logicielle
- norme ouverte sous la responsabilité du W3C (World Wide Web Consortium)



3. Formalismes utilisés (devis cadre – partie 2)

3.2 Description des éléments d'information

Formalisme retenu:

- Norme **RDF** (Resource Description Framework)

Raisons:

- conçu pour permettre l'exploitation des descriptions par l'outil informatique
- indépendant de toute plateforme logicielle
- norme ouverte sous la responsabilité du W3C (World Wide Web Consortium)
- permet l'extensibilité et l'adaptabilité souhaité par l'architecture.



3. Formalismes utilisés (devis cadre – partie 2)

3.2 Description des éléments d'information

Signification des éléments d'information (dictionnaire de l'information)

Quatre propriétés de base

- **Libellé privilégié**
- **Libellé alternatif**
- **Définition**
- **Contexte**

3. Formalismes utilisés (devis cadre – partie 2)

3.2 Description des éléments d'information

Gestion des éléments d'information (carte informationnelle)

Deux propriétés de base

- **Propriétaire (owner)**
- **Localisation**



4. Mise en application de l'architecture

Contenu

4.1 Domaine d'activité couvert

4.2 Résultats obtenus



4. Mise en application de l'architecture

4.1 Domaine d'activité couvert

- **Reddition de comptes aux agences centrales**
- **Trois types de rapport**
 - **CGRR (Cadre de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats)**
 - **RPP (Rapports sur les plans et les priorités)**
 - **RMR (Rapports ministériels sur le rendement)**

4. Mise en application de l'architecture

4.2 Résultats obtenus

Modèles de rapport formalisés à l'aide de schémas XML

CGRR-RMAF

| Cadre de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats | CGRR | Le CGRR fournit aux gestionnaires de programme un énoncé concis ou un guide pour la planification, le suivi, l'évaluation et la communication des résultats d'un programme, d'une politique ou d'une initiative pendant la durée de son cycle de vie. |



ac:ProfilDuProgramme-Program...

| Profil du programme | Le profil du programme représente une description concise du programme, de la politique ou de l'initiative. |

ac:ResultatsPrevusDuProgramm..

| Résultats prévus | Les résultats prévus présentent une description logique et une illustration des liens entre les activités et extrants et les résultats, ainsi que les obligations redditionnelles connexes. |

ac:PlanSuiviEvaluationDuProgram..

| Plan de suivi et d'évaluation | Le plan de suivi et d'évaluation contient les directives s'appliquant aux activités continues de mesure du rendement et d'évaluation |

4. Mise en application de l'architecture

4.2 Résultats obtenus

Définitions (sémantique) formalisées à l'aide de RDF

```
<sk:Concept rdf:ID="ResultatsPrevus-ExpectedResults">
  <sk:prefLabel xml:lang="fr">Résultats prévus</sk:prefLabel>
  <sk:prefLabel xml:lang="en">Expected results</sk:prefLabel>
  <sk:altLabel xml:lang="fr">Résultats attendus</sk:altLabel>
  <sk:definition xml:lang="fr">
```

Précise les résultats prévus aux divers stades du programme, de la politique ou de l'initiative ainsi que les délais d'exécution prévus.

```
</sk:definition>
```

```
<sk:definition xml:lang="en">
```

Identify results expected at various stages of program, policy or initiative delivery and specify anticipated time frames for the achievement of results.

```
</sk:definition>
```

```
</sk:Concept>
```



5. Conclusion

- **Choix technologiques - architecture**
 - Favorisation des voies électroniques (Politique GIG)
 - Utilisation de normes reconnues dans le domaine de la gestion de l'information
 - Utilisation d'un vocabulaire commun bien défini
 - libellés et propriétés
- **Besoins technologiques**
 - Arrimage et développement à prévoir selon le positionnement
- **Besoins de gestion pour un petit organisme**
 - Qualité de l'information et organisation de l'information
 - suite à son implantation
 - Utilité pour la reddition de comptes, rédiger des rapports, répondre aux demandes, récupérer et réutiliser plus facilement les informations reconnues
 - Nécessaire pour obtenir une information intégrée – enfouie dans des documents

